

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 27 novembre 2025, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Géraldine GAU, Isabelle GUERY, Sylvie MARTIN, Marie-Agnès ROSSIGNOL.
MM. Jean-Louis FUGAIRON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU, René ROQUES.

ABSENTS : Mr Marc LOISON a donné procuration à Mr Alain PIBOULEAU.
Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.
Mr Laurent BERNARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Valérie ADEMA.

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2025 12 03**

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Procurations	1
Votants	11

OBJET : STATION – APPROBATION FONDS DE CONCOURS ALLOUÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE ARIÈGE (CCHA) – PROGRAMME DE TRAVAUX 2025.

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'à la suite du dépôt d'une demande de fonds de concours pour le programme de travaux prévus en 2025 sur la station d'Ax 3 Domaines, le conseil communautaire a décidé d'allouer à la commune un fonds de concours dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date de la demande : 10 mars 2025 enregistrée au courrier de la CCHA le 18 mars 2025

Coût de l'opération et plan de financement prévisionnel : 1 306 232,61 € HT

- Description et montants de l'opération :

➤ Sécurité des remontées mécaniques	742 213,21 € HT
✓ <u>Grande inspection Rébenty</u> Gare motrice tension gare retour et contrôle bétons	418 267,68 € HT
✓ <u>Télésiège de la Tute</u> 2 ^{ème} partie de la GI (motrice et 13 véhicules)	177 076,26 € HT
✓ <u>Télécabine Bonascre – Saquet</u> Révision annuelle des pinces Du TC6	72 741,96 € HT
✓ <u>Télécabine du Baou</u> Révision des pinces du TC16	74 127,31 € HT
➤ Diversification	40 000 € HT
✓ <u>Aménagement d'une piste de Dévalkart</u>	40 000 € HT
➤ Sécurisation et travaux sur les pistes	363 219,40 € HT
✓ <u>Télésiège de Lusclade</u> Remplacement d'un pylône tension	97 400 € HT
✓ <u>Création d'une voie d'extraction de cabines</u>	180 000 € HT
✓ <u>TSF de l'Ours</u> Reprise du système de drainage	40 000 € HT
✓ <u>Télécabine du Baou</u> Amélioration de la gare aval	38 086,40 € HT
✓ <u>Bonascre</u> Création de parking et optimisation du stationnement	7 733 € HT
➤ Amélioration du réseau d'enneigement	160 800 € HT
✓ <u>Achat d'enneigeurs</u> TR9 + 4 TL 4 + vannes YB	100 800 € HT
✓ <u>Snowpark</u> Terrassements	60 000 € HT

- Financements publics sollicités : au jour de la présente notification, les notifications des demandes de subvention n'ont pas été enregistrées au sein des services de la commune.
- Montant maximum du fonds de concours attribué : 653 116 € dont :
 - Inscription budgétaire 2025 : 200 000 €
 - Inscription budgétaire 2026 : 453 116 €
- Validité de la décision à compter de la réception de la présente notification :
 - Commencement de l'opération : 2 ans
 - Achèvement de l'opération : 4 ans

Monsieur le maire demande au conseil municipal d'approuver le fonds de concours selon les caractéristiques énoncées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

Article 1 : D'approuver le fonds de concours selon les caractéristiques énoncées ci-dessus.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour copie conforme – au registre sont les signatures

Ax-les-Thermes, le 4 décembre 2025

Le maire
Dominique FOURCADE



La secrétaire de séance
Valérie ADEMA



Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le 11/12/2025



ID : 009-210900320-20251203-2025_12_03-DE